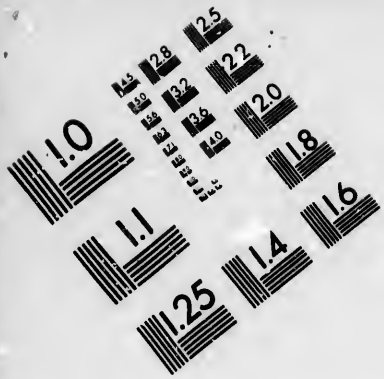

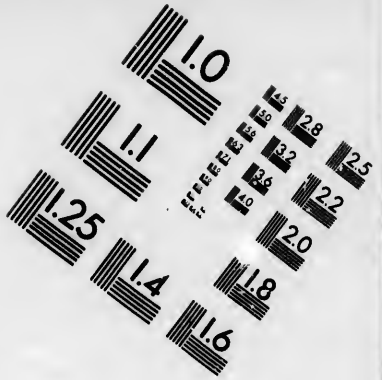

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

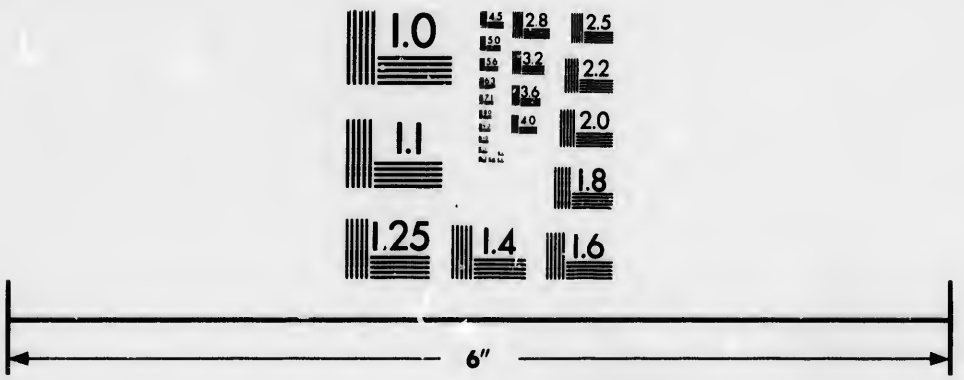

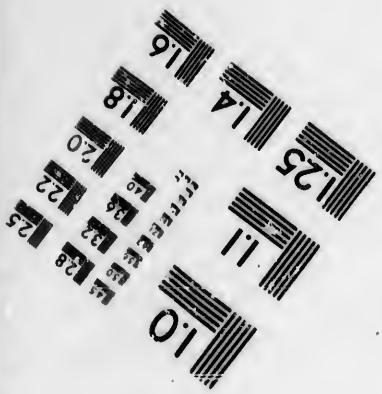

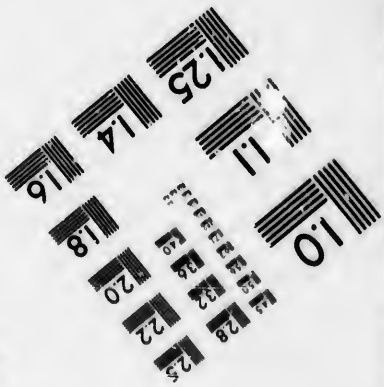

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☑ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X ✓	28X	30X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

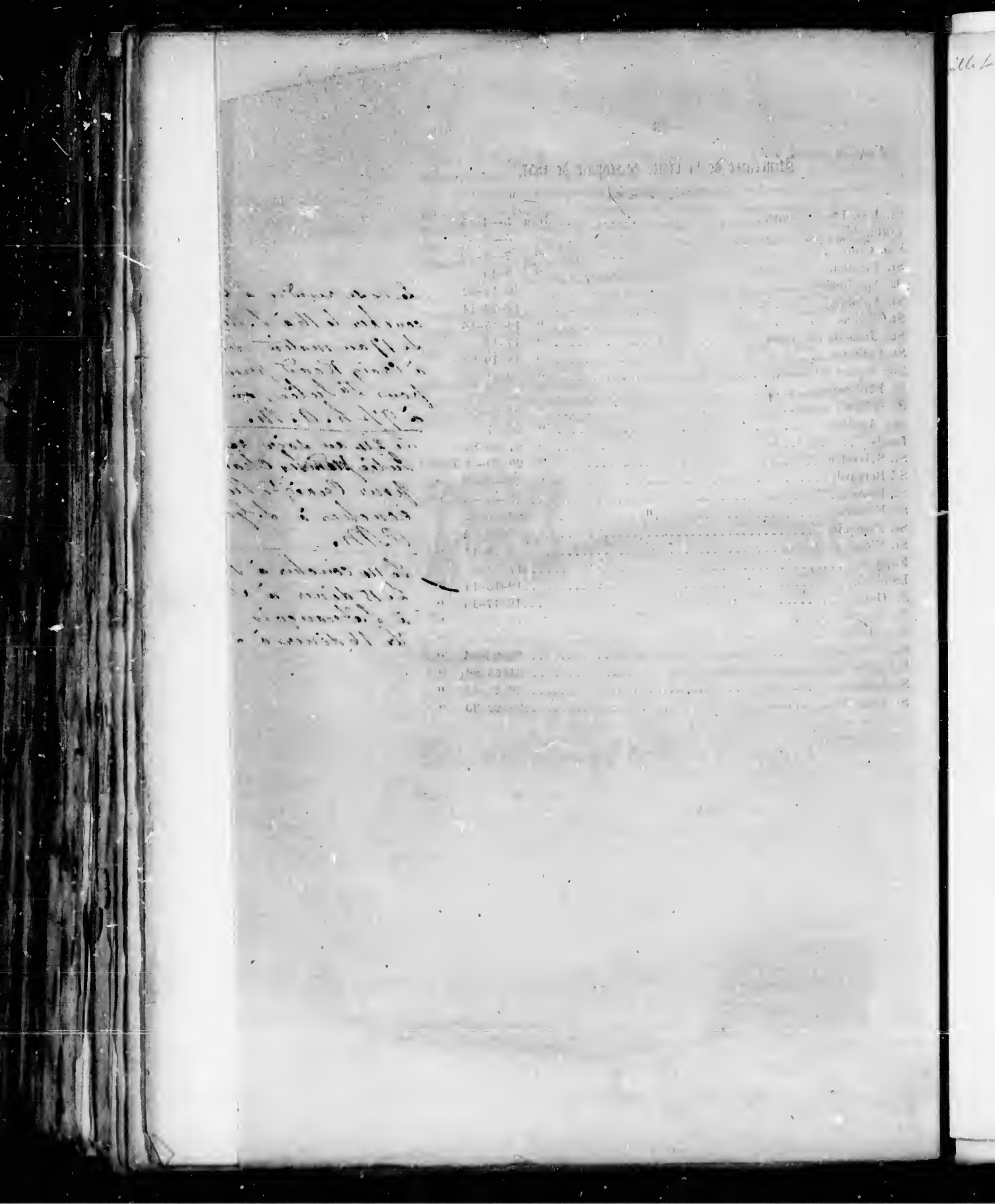

1857

CIRCULAIRE.

St. George d'Aubert-Gallion, 16 *Juillet* 1857.

Monsieur,

Je vous informe que, cette année comme les deux années dernières, il y aura deux retraites Ecclésiastiques, la première pour MM. les Curés; la seconde pour MM. les Vicaires, et autres jeunes prêtres, obligés à subir l'examen annuel prescrit par le premier Concile provincial.

La première s'ouvrira comme de coutume, au Séminaire, Mardi, le 25 Août prochain, au soir, pour se terminer Mardi, le 1er Septembre suivant au matin. La seconde s'ouvrira Jeudi, le 10 Septembre au soir, et se terminera Vendredi, le 18 du même mois, au matin.

J'invite spécialement tous les Prêtres du diocèse qui n'ont pas pu venir à l'une des retraites de l'année dernière, de se rendre, soit à la première, soit à la seconde retraite de cette année. Ils ont un droit particulier à ce privilége.

Il est bien entendu que ceux de MM. les Curés qui seraient empêchés d'assister à la retraite de leurs confrères, sont invités à se joindre à celle des jeunes Prêtres.

Tous devront assister à l'une ou à l'autre retraite, dès le commencement, et en suivre les exercices jusqu'à la fin, sans céder dans l'intervalle leur place à d'autres : une retraite divisée de la sorte ne remplirait pas le but désiré.

Tous les Prêtres employés dans le Saint Ministère qui n'ont pas encore quatre ans accomplis de prêtrise voudront bien se rappeler que le règlement publié dans ma circulaire du 5 Juin 1855, concernant l'examen qu'ils doivent subir, est un règlement permanent. Ils feront donc leur possible pour s'y conformer, afin d'assurer par ce moyen la continuation de leurs pouvoirs. Je crois néanmoins devoir dispenser de cet examen, pour cette année, ceux à qui leur éloignement permet difficilement de se rendre à Québec, tels que les Missionnaires du Saguenay, de la Baie des Chaleurs, et de la Côte du Sud du Fleuve, au-delà de Ste. Flavie. L'examen aura lieu Mercredi, veille de la retraite.

Pour que les paroisses ne demeurent pas sans secours, durant ces retraites, un Prêtre devra résider dans une de celles qui sont désignées sous le même numéro, dans le tableau joint à la présente. Ce Prêtre, pourvu qu'il soit approuvé, est autorisé à exercer tous les pouvoirs de Desservant à l'égard des Fidèles des paroisses dont il aura la garde, et, de plus, à biner, le dimanche qui se rencontre dans l'intervalle choisi pour la retraite, afin de leur faciliter le moyen d'entendre la Sainte Messe. Il pourra même biner deux fois, dans le cas où les Prêtres allant à la retraite seraient obligés d'être absents deux dimanches de leurs paroisses.

MM. les Curés de l'Isle d'Orléans peuvent s'arranger ensemble, de manière à laisser à un seul d'entre eux le soin de toute l'Isle.

MM. les Curés qui viendront à la retraite, voudront bien informer leurs paroissiens des dispositions qu'ils auront prises pour la desserte de leurs paroisses, pendant leur absence. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas trouvé moyen de procurer la messe à leurs paroissiens, le dimanche qu'ils seront absents, les avertiront de se rendre aux paroisses voisines; ou, s'il était trop difficile de s'y transporter, ils les avertiront qu'ils sont dispensés ce jour-là de l'obligation d'assister au Saint-Sacrifice.

Chaque Prêtre doit avoir l'attention d'apporter avec lui les livres de piété dont il aura besoin pour s'occuper dans les temps libres, ainsi qu'un surplis pour la communion générale.

Je profite de l'occasion pour vous prier de rappeler à vos paroissiens que c'est dans le cours du mois prochain, que leurs aumônes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi doivent être transmises au trésorier-général.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon bien sincère attachement.

\+ C. F., Evêque de Tloa,
Administrateur.

Tableau mentionné de l'autre part.

1.—Ste. Anne des Monts et Matane,
2.—Métis et Ste. Flavie,
3.—Ste. Luce et Rimouski,
4.—Ste. Cécile et St. Fabien,
5.—St. Simon et les Trois Pistoles,
6.—St. Eloi et l'Ile Verte,
7.—St. Arsène et St. Modeste,
8.—Caeouna et la Rivière-du-Loup,
9.—St. André et St. Alexandre,
10.—Ste. Hélène et St. Pascal,
11.—Kamouraska et St. Denis,
12.—La Rivière Ouelle et St. Paeôme,
13.—Ste Anne et St. Roch,
14.—St. Jean Port-Joly et l'Islet,
15.—Le cap St. Ignace et St. Thomas,
16.—St. Pierre et St. François,
17.—Berthier, St. Valier et St. Raphaël,
18.—St. Michel et Beaumont,
19.—St. Gervais et St. Charles,
20.—St. Lazare et Ste. Claire,
21.—Ste. Hénédine et Ste. Marguerite,
22.—St. George et St. François de la Beauce,
23.—Lambton et Forsyth,
24.—Ste. Marie et St. Elzéar,
25.—St. Joseph et St. Frédérie,
26.—St. Sylvestre et Leeds,
27.—St. Ferdinand et Ste. Sophie d'Halifax,
28.—St. Callixte et Ste. Julie,
29.—St. Isidore et St. Lambert,
30.—St. Anselme et St. Henri,
31.—St. Joseph de la Pointe-Lévi et N. D. de la Victoire,
32.—St. Jean Chrysostôme et St. Romuald,
33.—St. Nicholas et St. Gilles,
34.—St. Apollinaire et St. Flavien,
35.—St. Antoine et Ste. Croix,
36.—Lotbinière et St. Jean Deschaillons,
37.—Les Grondines et St. Casimir,
38.—Deschambault et le Cap Santé,
39.—La Pointe aux Trembles et St. Augustin,
40.—St. Basile et St. Raymond,
41.—Ste. Catherine et Valeartier,
42.—L'Ange-Gardien et le Château-Richer,
43.—Ste. Anne, St. Joachim et St. Ferréol,
44.—La Petite Rivière, la Baie St. Paul et St. Urbain,
45.—Les Eboulements et St. Irénée,
46.—La Malbaie, Ste. Agnès et St. Fidèle.
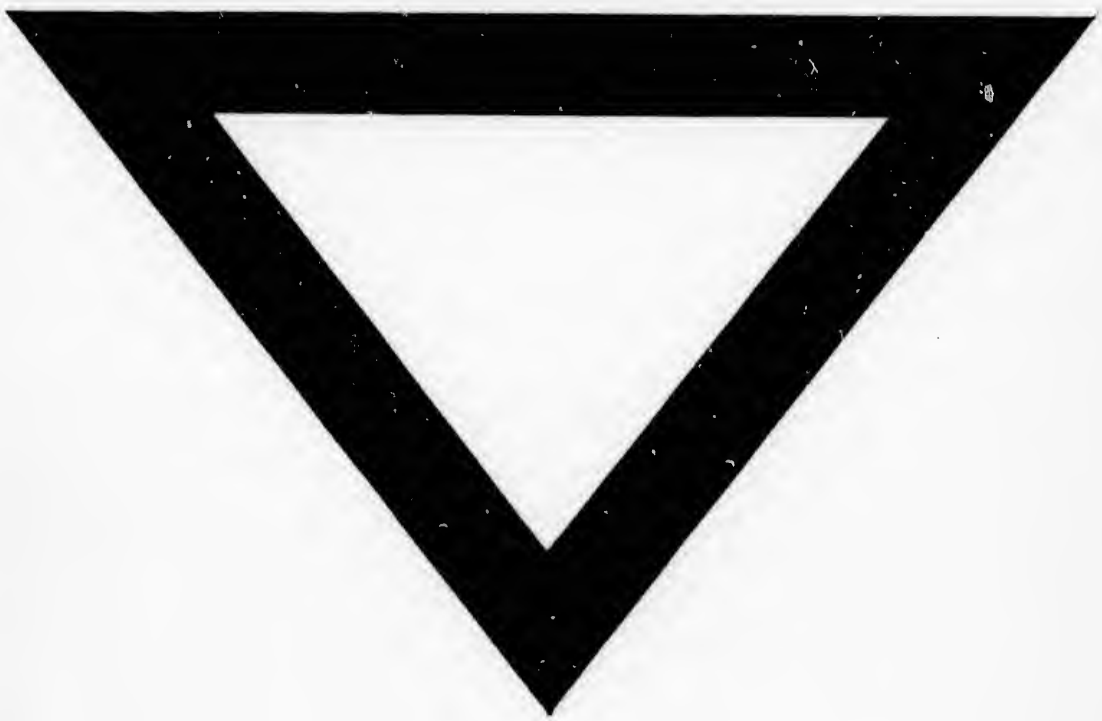
N. B.—Les paroisses de l'Isle-aux-Coudres, de l'Isle-aux-Grues, des Ecureuils, de St. Alban, de St. Bernard, de Frampton et de Tring, qui ne sont pas mentionnées dans le tableau, seront sous le soin du Prêtre le plus voisin.